



## AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC de Memphrémagog le 13 décembre 2017, a adopté une résolution, à savoir :

### CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DE LA MRC / ANNÉE 2018

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

17 janvier 2018	19 h	15 août 2018	19 h
21 février 2018	19 h	19 septembre 2018	19 h
21 mars 2018	19 h	17 octobre 2018	19 h
18 avril 2018	19 h	28 novembre 2018	19 h
16 mai 2018	19 h	12 décembre 2018	16 h
20 juin 2018	19 h		

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné à Magog, ce 15 décembre 2017.



Guy Jauron  
Secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (résolution – calendrier conseil 2018)

Je, soussigné(e), Paul Pennell adjoind, secrétaire-trésorier(ère) /  
greffier(ère) de la municipalité de Comté de Memphrémagog, certifie avoir publié  
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,  
le 20 décembre entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce

20 décembre 2017

Signature :

